

Réf: Dossier 315661

Avis de constitution

SOCIETE « COUCLIC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COUCLIC »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

Gestion de ticket évènementiel ; Evènementiel ; E-logistique ; E-commerce ; Prestation de service informatique ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 3855, Ilot 312

Dirigeant(s) Mlle WEHI GALO EVODIE DIEUBENIE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05495 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33329/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

